

Conseil de Ligue

Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table

17 mai 2025 – St Yrieix La Perche (87)

Début du conseil à 10 h 15

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil de Ligue

Présents : Pierre BONJEAN, Arnaud BRUN, Christophe BULKA, Mario D'ALMEIDA, Rémy DROMER, Delphine DUBOIS, Philippe DUMONTEIL, Benoit GANDREUIL, Luce GELLIBERT, Patrice JOUETTE, Vincent LABARBE, Christèle LACROIX, Michel LAVALLÉE, David LORIOU, Pierre LEFEBVRE, Philippe PALISSE, Stéphane PIGEONNIER, Gilles POREL, Julien TESSEYRE, Arnaud VALIÈRE, Maurice VIDAL

Excusés : Catherine BERTRAND, Sébastien BRUNET, Cyril CHAVANT, Marion CHOMIS, , Jean-Paul DUMAS, Christian GENDRAUD, Arnaud LAPEYRE, Laure LE MALLET, Stéphanie MORA, Jean-Claude PICARD, Denis PAQUEREAU, Stéphane POUSSET, Pascal ROBILLARD, Thierry RAGALEUX, Svend STEENSTRUP,

Invités : Christelle COGNET, Éric FOURNIÉ, Hervé JOUANNEAUX, Xavier LAGARDÈRE, Alain MASPATAUD, Daniel MARCHAND, Ambre POUYET, Sandrine ROUBINET

Vote du compte rendu du dernier conseil de ligue du 1^{er} février 2025 en visio – Voté à l'unanimité

Informations du Président de la Ligue : Conseil fédéral du 28 et 29 mars 2025 :

- Suspension de l'organisation du championnat de France en entreprise au niveau FFTT, donc il n'y en aura pas non plus en Nouvelle-Aquitaine.
- Arrêt en PRO A du club de Jura Morez TT : Problème entre le club et la FFTT sur les règles de double appartenance d'un joueur chinois.
- Mutations : la FFTT a décidé que pour la saison prochaine et les suivantes, il n'y aurait plus de limites du nombre de mutés dans le championnat par équipes.
- La FFTT est candidate aux championnats du Monde 2027 à Montpellier et serait en bonne position afin de les obtenir.
- La FFTT organise une convention le 8 juin et son assemblée générale le 9 juin en Seine et Marne.
- La FFTT a signé un contrat de partenariat avec le Crédit Mutuel du Nord pour 4 ans ; avec des obligations notamment la notion de fédération à missions, avec un certain nombre d'opérations dont cette année le projet féminisation de la Fédération.
- Projet de tarifs unique sur les licences en France, qui sera présenté en assemblée générale fédérale en décembre 2025 ; si c'est voté, ce sera donc applicable pour la saison 2026 - 2027.
- ANS-PST (les emplois) - Philippe DUMONTEIL est allé à la DRAJES le 13 mai 2025 notamment pour soutenir et essayer d'influencer les dossiers ANS Emplois.
- Prochain Conseil fédéral les 16 et 17 mai 2025
- Projet d'appel à candidature début juin sur un projet de féminisation dans les clubs qui sera sponsorisé par le Crédit Mutuel à hauteur de 100 000€ avec les items suivants : l'emploi, la formation des féminines, la création d'équipes en championnat féminin, la création de vestiaires...
- Le 14 septembre aura lieu la fête du sport. C'est un événement national, ciblé par l'État, sur labellisation l'année J+1 après les JO

Licenciation :

En fin de saison on espère finir à environ 18 700 licenciés ; aujourd'hui on est à 18 643 licences. On ne compte que les licences compétitions, dirigeants et loisirs. La problématique pour l'an prochain « est-ce que l'on va arriver à garder nos nouveaux licenciés ? ».

Assemblée générale de la Ligue du 28 juin 2025 à Talence

L'idée d'Arnaud BRUN et de Anne COMBE est d'organiser des ateliers le matin de l'Assemblée sur différents sujets :

- Atelier 1 - Réflexion sur le championnat par équipes : Aider les clubs et ceux qui font les équipes sur l'application des règlements. Échanges libres sur la base des fiches mémo qui sont sur le site, pour expliquer comment appliquer le règlement par rapport aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. et en profiter pour faire la première réunion pour la réflexion du championnat par équipes.
- Atelier 2 - Relations secrétariat ligue, administratifs : questions sur les soucis administratif, spid, girpe
- Atelier 3 – Formations techniques et formations arbitrage : les bénévoles n'ont pas forcément connaissance de nos pyramides de formations techniques et formations arbitrage.
- Atelier 4 – CRA : Une réunion CRA – CDA et formateurs d'arbitrage.

La question qui se pose : est ce que pour chaque atelier on fait 2 h ou alors on fait ¾ d'heure avec 15 minutes de battement entre les ateliers. La deuxième solution est adoptée.

Une restitution synthétisée des ateliers sera faite à l'assemblée générale de l'après-midi.

La participation aux ateliers se fera sur inscription après envoi d'un formulaire.

Les ateliers 1, 2 et 3 ont été validés à l'unanimité. L'atelier 4 sera en réalité une réunion de la CRA non ouverte au public.

Appel au conseil de ligue : le club de Verrières (86) ne veut pas payer l'amende de 40 € suite à son absence à l'Assemblée générale. Ce club n'a pas d'équipe au niveau régional il ne se sent pas concerné par l'amende. Il demande la révision de la sanction.

Pour : 0

Abstentions : 0

Contre la levée de la sanction : 21

Point financier de l'exercice du 01/07/2023 au 31/12/2024 – 18 mois – Voté à l'unanimité

Résultat d'exploitation 13 439 €

Tarifs saison 2025 – 2026 : Augmentation : aucune sur les licences, 5 € pour les réaffiliations.

Discussion sur les mutations par rapport au fait que l'on peut avoir aujourd'hui 4 mutés dans une équipe.

Proposition de modifier les tarifs de mutation ligue et comités, applicables pour les mutations à venir.

Au niveau de la tarification des mutés concernant les numérotés, il n'y a que la FFTT qui prend un bénéfice. À partir des non numérotés c'est la ligue et les comités qui prennent un bénéfice. Le but de cette nouvelle tarification serait de limiter le nombre de mutés afin d'éviter d'avoir 4 mutés dans une même équipe. La part de la ligue et des comités serait identique.

Vote sur l'augmentation des mutations applicable immédiatement :

Pour : 11

Abstentions : 3

Contre : 7

Budget 2026 – passage en année civile – Augmentation des stages de 70 € à 75 € la nuité – L'opération fédérale « été ping », pour laquelle la ligue envoyait des goodies aux participants, est annulée cette saison. Les subventions sont très en baisses, environ 63 000 € au lieu de 68 200 € en 2025.

Le budget de la ligue est de 1 134 000 € mais ce n'est pas la réalité, il faut le diviser par deux et enlever les écritures qui passent par la ligue et qui sont reversées à la FFTT et aux comités. Le véritable budget est de 550 000 €.

Vote du budget 2026 : Voté à l'unanimité

Projet Ligue « organisme de formation Qualiopi »

- Refus du CREPS de Bordeaux de réouvrir une session BPJPES en 2025 – 2026 ;
- Le CREPS veut un minimum de 15 stagiaires, alors que la ligue accepterait qu'il y en est moins ;
- Besoin des clubs face à l'accueil des nouveaux licenciés ;
- Difficultés d'organisation, le BPJEPS était avant en 4 UC et passe aujourd'hui en 3 UC donc la planification pour septembre 2025 est compromise ;
- Le BP de cette année est quasiment fait en dehors du CREPS et avec uniquement des intervenants provenant du monde pongistique.

Les organismes de formation doivent être obligatoirement certifiés Qualiopi. À partir de maintenant même les soustraitants doivent être certifiés Qualiopi. Donc la ligue souhaite devenir organisme de formation, et donc certifiée

Qualiopi puisque c'est une obligation pour avoir la possibilité de demander les subventions à l'État. La ligue pourrait donc prendre la responsabilité à 100 % du prochain BPJEPS. Ouverture du prochain BPJEPS en septembre 2026.

Vote pour devenir organisme de formation : Voté à l'unanimité

La Commission Sportive, souhaiterait que les pénalités financières suivantes, votées à l'unanimité lors d'une C.S.R., soient applicables l'année prochaine :

- Pénalité pour tout carton (jaune ou/etrouge) : 30 € ;
- Pénalité pour JA non mentionné sur la feuille de rencontre: 15 € au club recevant ;
- Pénalité pour feuille non remontée relevée : 15 €.

Fonctionnement de la CSR, chaque journée est analysée environ 20 minutes, le reste du temps concerne l'application et l'évolution des règlements. Cela se passe toujours le lundi qui suit la journée. Le compte rendu est envoyé le mercredi.

Vote sur la mise en place des pénalités : Voté à l'unanimité

Pour être en cohérence avec les libellés officiels de la F.F.T.T, les titres régionaux individuels s'appelleront désormais « Finales Individuelles Régionales ». Le coefficient reste à 1,5.

Vote sur le changement de nomination : Voté à l'unanimité

Critérium Fédéral

Évolution de participation du critérium fédéral de 26 % cette saison.

Néanmoins les constats suivants : niveau régional 1 Nord et Sud : la PN est sur 2 jours, la R1 est sur une journée ce qui rend la journée beaucoup trop longue avec des difficultés à trouver des salles de plus de 16 tables là où il en faudrait 24.

Réponses proposées : passer la R1 comme la PN sur 2 jours (le samedi cadets, minimes et benjamins, début 10 h 00 et fin vers 16 h 30 – le dimanche seniors et juniors messieurs et toutes les dames, même lieu pour tous et besoin d'un minima de 12 tables).

Aucune modification du nombre de qualifiés en Messieurs (16 dans chaque catégorie).

Seniors Dames et Juniors filles jouent dans la même division idem la saison passée mais nombre abaissé à 10 (au lieu de 12). La saison dernière, le maximum de joueuses présentes a été de 9 sur un tour !

Création d'une **division Cadettes/Minimes** filles pour éviter une descente de PN en départementale garçons. Cette division serait composée de 10 joueuses.

Vote sur la nouvelle proposition :

Pour : 2 Abstentions : 12 Contre : 7

La R1 reste inchangée pour le moment

La PN passe de 12 à 16 joueurs dès cette saison pour toutes les catégories et toujours sur deux jours : vote

Pour : 20 Abstentions : 1 Contre : 0

CRA et CREF

Liste des JA en formations (qui possèdent la pratique et la théorie) à valider (en PJ) – Voté à l'unanimité.

Entraîneurs fédéraux : question « Les arbitres technique théorique, n'apparaissent pas sous SPID, c'est problématique ». Ce sont des formations fédérales avec des documents fédéraux et c'est donc Qualiopi fédérale qui gère mais logiquement ils sont sous SPID.

Les notes de frais des arbitres concernant les Intercomités sont prises en compte.

Concernant le Top de Détection, un espace de stockage a été créé afin d'avoir les résultats en temps réel.

Pôle espoir : C'est un suivi individualisé effectué par Christelle avec les CTL sur chacun des territoires. Depuis cette saison est mis en place la préparation physique. Les athlètes du pôle touchent une enveloppe. Une remarque a été faite de la part des entraîneurs et de certains dirigeants qui fait que l'an prochain les sommes allouées seront divisées en 2/3 - 1/3. Les 2/3 iront à l'athlète pour des participations, séances individuelles, des participations à des compétitions et autres et 1/3 ira en fin de saison au club sous réserve qu'il joue le jeu (envoi de la programmation, participation aux 2 stages régionaux, etc.) Mise en place de journées de regroupement afin de faire le point sur le physique. L'an prochain 11 joueurs ont candidaté pour l'entrée au Pôle, en attente de la réponse de la Fédération. Nathan DOUSSINET et Arthur DUBOIS seront toujours aidés la saison prochaine, décision prise par la Ligue.

Nouveauté pour la saison prochaine **un groupe régional** qui accueillera des joueurs qui seront cadet 2. La préliste qui a été faite pour l'an dernier, 95 % seraient benjamins et minimes. Ils auraient accès à 4 stages avec une enveloppe mise à disposition. Le **groupe avenir** reste en place cette saison (jusqu'à cadet 2 en garçons et juniors pour les filles).

Grande nouveauté, un **pôle espoir détection** est créé. Il n'accueillera que des poussins, la liste ne sera définitive qu'après le top de détection régionale du 24 et 25 mai. Il y aurait des stages et une participation à la compétition qui se déroule à Espalion, la compétition qui est mise en place par le TT Passageois pour tout cela il y aura une enveloppe.

Développement / Villages des sports & Opérations Jeu Set Féminisation

Foire de Bordeaux du 24 mai au 1^{er} juin 2025, la Ligue accueille une étape du Tour de France des régions proposée par la Fédération autour de la féminisation. Cette étape aura lieu le 29 mai de 10 h 00 à 15 h 00.

Questions diverses :

Michel LAVALLÉE : proposition note de frais JA1 – partie déplacement

- Bilan de la phase : total des notes frais : 1 800 à 2 300 € ; par rencontre : 17 à 20 € ; minimum 0 € ; maximum 96 € ;
- Objectif : un traitement équitable pour tous les clubs (même coût pour tous les clubs pour une rencontre de championnat par équipes en PN et R1) ;
- Contrainte : pas de « perturbation » pour les JA ;
- Proposition :
 - Les JA présentent leur note de frais au club recevant qui la règle avant le début de la rencontre,
 - La détermination du coût d'une prestation est gérée par la CRA ou le secrétariat en fin de phase,
 - La régularisation est effectuée par le secrétariat.

Procédure fin de phase championnat :

- Les clubs de PN et R1 envoient les notes de frais JA à la personne responsable de celles-ci ;
- Elle effectue un bilan des frais de chaque équipe (en utilisant le fichier des rencontres réalisé par le secrétariat) ;
- Elle détermine les coûts des frais pour une prestation ;
- 2 cas :
 - Le club a réglé moins : envoie d'une facture au club correspondant à la différence,
 - Le club a réglé plus : remboursement de la différence au club.

En conclusion au lieu que ce soit le JA qui soit remboursé par la Ligue, ce sont les clubs qui sont remboursés par la Ligue.

Plusieurs autres propositions sont faites. Ce sujet sera approfondi la saison prochaine.

Mérites régionaux : Philippe PALISSE observe qu'à l'assemblée générale l'attribution des mérites régionaux est très inégalitaire au niveau des départements. Il souhaiterait que le mérite régional soit attribué sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et non pas sur le territoire où il y a des propositions.

Proposition que ces mérites régionaux soient remis aux assemblées générales des départements par un membre de la Ligue.

Le Conseil de l'ordre du mérite comprend 7 personnes, le président de droit, un membre du Conseil de la Ligue (Christèle LACROIX) et 5 membres titulaires du mérite régional or (Maurice VIDAL, Philippe PALISSE) Il manque donc 3 personnes. Ceux qui sont intéressés en faire part à Philippe PALISSE.

Les représentants Ligue à la Convention et AG FFTT des 8 et 9 juin 2025 :

Philippe PALISSE - Denis PAQUEREAU - Arnaud VALIÈRE et Christèle LACROIX

Le conseil se termine à 13 h 30

Philippe DUMONTEIL



Président

Vincent LABARBE



Secrétaire Général